

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
AVESNES SUR HELPE

Envoyé en préfecture le 08/07/2022
Reçu en préfecture le 08/07/2022
Affiché le 
ID : 059-215900366-20220707-D22_065-DE

- Nombre de Conseillers Municipaux

27

- Date de la convocation

01 07 22

L'an 2022, le 7 juillet à 18 H 00, le Conseil Municipal d'Avesnes-sur-Helpe s'est réuni au Grand Salon de la mairie d'Avesnes-sur-Helpe, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Sébastien SEGUIN, Maire.

Etaient présents : M. SEGUIN Sébastien, Maire, M. BOUDJEMA Benoit, Adjoint au Maire, M. VION Bruno, Adjoint au Maire, M. LEFEVRE Christian, Adjoint au Maire, Mme HUBIERE Anne-Lise, Adjointe au Maire, M. ROUSSELLE Jacky, Adjoint au Maire, M. CASTEL Christian, M. BLARET Jean, Mme OUICI Mokhtaria, Mme CABOOR Sylvie, Mme MARTIN-LAVAQUERIE Valérie, M. LEMMEN Félix, M. LESCUT Franck.

Représentés par procuration : Mme WATTEAU Laurence, Adjointe au Maire (par M. ROUSSELLE Jacky), Mme BERTRAND Aline, Adjointe au Maire (par M. SEGUIN Sébastien), Mme DUCARNE Marie, Adjointe au Maire, (par M. LEFEVRE Christian), M. HANCHART Gilles (par M. VION Bruno), Mme COLNOT Christine (par M. BLARET Jean), M. BOURGE Jimmy (par M. BOUDJEMA Benoit), M. PEROT Loïc (par Mme HUBIERE Anne-Lise), Mme CATTELOT Anne-Laure (par LEFEVRE Christian), Mme ARIOUA Mélissa (par M. VION Bruno), M. GUERTZMANN Gérard (par M. BOUDJEMA Benoit), Mme LEMAIRE Christiane (par M. Jacky ROUSSELLE), M. LE FUR Philippe (par M. SEGUIN Sébastien).

Absents excusés : M. FORGEZ Pascal, Mme MENET Cathy.

**OBJET : Décision modificative N°6: Création d'une opération d'investissement n°701-
Requalification de la friche du Bastion, partie Est**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée concernant la notification de subvention reçue par la mairie d'Avesnes-sur-Helpe le mois de mai 2022 en rapport avec le projet :

- Requalification de la friche du Bastion, partie Est.

De ce fait, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de créer une opération d'investissement sous le numéro 701 intitulée " Requalification de la friche du Bastion, partie Est", et de réaliser les écritures d'ajustement budgétaire comme suit :

Imputations	Ouvrir	Réduire
R I 13 1321 OP 701 État et établissements nationaux	+725 309.00€	
D I 21 2138 OP 701 Autres constructions	+725 309.00€	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la proposition de M. le Maire.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, au jour, mois et an que dessus. Suivent les signatures

Pour extrait conforme
Le Maire